

## Innovations Winetech (suite)

**WineBrane®** → En partenariat avec l'Inra UE Pech Rouge, la société Inoxpa a développé un nouveau système permettant de contrôler avec précision l'incorporation ou la réduction des gaz lors de l'élaboration des vins.

### Optimiser la concentration des gaz dissous dans le vin

**P**armi les nombreux facteurs intervenant dans le processus d'élaboration d'un bon vin, la notion de gaz dissous s'avère primordiale. La concentration de l'anhydride carbonique joue un rôle sensoriel très important. D'autres gaz comme, par exemple, l'oxygène dissous, sont également responsables de différentes altérations. En collaboration avec l'Inra UE Pech Rouge, la société catalane Inoxpa a développé un nouveau système, le dispositif WineBrane®, qui permet de contrôler avec précision l'incorporation ou la réduction des gaz lors de l'élaboration des vins. Cet outil offre la possibilité de gérer de manière directe, contrôlée et précise la totalité des gaz dans les différentes phases de la vinification. Il s'agit d'un système de gestion et de contrôle grâce auquel la concentration des gaz dissous peut être régulée sans occasionner de pertes dans les autres composés du vin et sans modification des arômes. Il permet d'ajouter du gaz dans le vin jusqu'à saturation ou d'en réduire la concentration. La gestion des gaz concerne toute la gamme d'extraction simultanée de

CO<sub>2</sub>, O<sub>2</sub> et N<sub>2</sub> et d'incorporation de CO<sub>2</sub>.

L'échange de gaz du système WineBrane® a principalement lieu à travers un système de membranes hydrophobes tubulaires. Cela signifie que seuls les gaz ou substances à l'état gazeux peuvent traverser la paroi de la membrane. La membrane peut être activée aussi bien en zone de pression excessive (introduction de gaz) qu'en zone de basse pression (libération de gaz). Le vin circule côté extérieur des fibres creuses de la membrane, alors que côté intérieur un vide ou du CO<sub>2</sub> comme gaz de balayage est utilisé pour l'extraction de gaz. Pour l'incorporation, le CO<sub>2</sub> circulant avec une surpression de 0,2 - 0,5 bar par rapport à la pression du vin est directement dissous dans le vin, si besoin jusqu'à saturation.

Les domaines d'application du WineBrane® concerne non seulement la prévention de l'oxydation des vins, l'extraction de CO<sub>2</sub> et d'O<sub>2</sub> des vins rouges mais aussi la carbonatation, c'est-à-dire l'ajout de CO<sub>2</sub>, pour "rafraîchir" des vins blancs et rosés, mais aussi pour produire des vins perlés ou des vins gazeux.



Le WineBrane®, commercialisé par Inoxpa, est un système conçu pour optimiser et réguler la concentration des gaz dissous dans le vin. Il peut être intégré en amont d'une chaîne de conditionnement.

Outre ses différentes applications, ce dispositif moins gourmand en gaz et plus efficace qu'un injecteur muni d'un fritté présente l'avantage de pouvoir être intégré en amont d'une ligne de conditionnement.

Pour plus d'informations, contacter la société Inoxpa SA au 00 34 972 57 52 00 ou Inoxpa France au 04 74 62 71 00.

B.B.

## en bref

### Vin : 11 pays autorisés à dépasser les limites d'enrichissement

Compte tenu de conditions climatiques défavorables - pluies abondantes et ensoleillement insuffisant en fin de saison - onze Etats membres d'Europe du Nord (dont l'Allemagne) et d'Europe centrale (dont l'Autriche et la Hongrie) ont obtenu l'autorisation d'augmenter la limite d'enrichissement des vins de 0,5 %. Cette dérogation n'a pas été utilisée depuis 1978 dans l'UE, sauf au Royaume-Uni. Elle ne constitue pas en soi une modification importante puisque, comme prévu par la réforme de l'OCM, les limites d'enrichissement ont été réduites de 0,5 % pour la récolte 2009. On en revient donc provisoirement aux limites appliquées avant la réforme.

### Partenariat Présence Verte Grand Sud et Anciens combattants

Depuis deux ans, l'Onac (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) et Présence Verte Grand Sud, premier service de téléassistance en France recensant 1 800 bénéficiaires dans l'Aude, travaillent ensemble afin de sécuriser les personnes isolées ou fragiles et leur permettre de rester le plus longtemps possible à leur domicile. Dernièrement ces deux organismes ont renforcé leur partenariat en s'engageant à prendre entièrement en charge les frais d'installation de la téléassistance.

L'objectif étant de faciliter l'accès à ce service aux 25 000 ressortissants Onac de l'Aude. Dans certains cas et après étude du dossier, l'Onac s'engage également à participer aux frais mensuels d'abonnement. Rappelons que ce dispositif, qui exige un simple appui sur un déclencheur porté au cou ou au poignet, peut sauver des vies. Plusieurs solutions techniques existent et sont adaptées suivant l'état de santé des bénéficiaires et suivant l'équipement de l'habitat (téléphonie classique, internet, box télécom...). Pour de plus amples informations, contacter l'Onac au 04 68 25 09 50 ou Présence Verte Grand Sud au 04 68 47 07 90.